

Le Puy-en-Velay, le 16 mars 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à l'Assemblée Générale du 12 mai 2022, et en votre qualité de membre du Comité pour l'Insertion Professionnelle de la Haute-Loire, nous vous adressons la demande d'adhésion pour l'année 2023 dont le montant est de 20 €.

Vous trouverez, ci-joint, le bulletin d'adhésion à nous retourner, accompagné de votre règlement.

Nous vous en remercions vivement par avance.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Présidente,

Mme Florence TEYSSIER



PJ : Bulletin d'adhésion 2023